

Mémoires de Messire Clemençon

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 203

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS. 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Mémoires

DE
Messire CLÉMENÇON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT
curé de MIECOURT.

Vers la mi-juin 1794, quelques particuliers des communes de la Vallée de Delémont adressèrent, à plusieurs reprises, des pétitions aux autorités du district pour qu'ils soient autorisés à faire venir, en toute sécurité, des prêtres, tant pour administrer les sacrements aux malades, baptiser leurs enfants que pour leur dire quelquefois la messe les dimanches et fêtes. Le département, connaissant le vœu du peuple si consterné de se voir privé de ses pasteurs et qui était sans secours spirituels, porta un décret qui fut publié dans toutes les communes du district de Delémont, par lequel il était permis aux prêtres étrangers seuls et non bénéficiers de venir fonctionner dans la Vallée, à la demande des communes. Ces prêtres, réputés comme étrangers, furent ceux de la Prévôté de Moutier-Grandval, compris dans la neutralité helvétique, les moines de l'abbaye de Bellelay (*), les Pères Capucins de Dornach pour les baillages allemands.

La ville de Delémont seule fit venir un de ces prêtres jureurs de Porrentruy. Un très pe-

(*) L'abbaye de Bellelay, combourgeoise de Soleure, était aussi comprise dans la neutralité helvétique, jusqu'à la fin de 1797.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 5

FLEUR DE FALAISE

PAR
MAXIME AUDOIN

De son côté, à peu près à la même heure, Legoff arrivait ébouriffé chez M^{me} Dupont.

— Eh! bien, lui demanda-t-elle, et cette conférence? Avons-nous le consentement de Chardonnet?

Legoff leva les bras au ciel.

— Ne m'en parlez pas, je n'y comprends rien, mais rien!

— Comment cela?

— Figurez-vous que je viens de subir un examen.

tit nombre de patriotes (*) assistaient à sa messe sacrilège. Cet intrus témoigna très amèrement de son mécontentement aux municipaux de la ville, disant : qu'il était étonné du peu d'empressement qu'on montrait dans cette ville, qu'il ne valait pas la peine qu'il y revint. C'est ce qu'on attendait pour s'en débarrasser le plus vite possible. Ce motif et la dépense qu'on faisait pour le recevoir, firent qu'on prit la résolution de lui signifier qu'on le remerciait de de ses services. On le pria, au nom de la municipalité, de ne plus revenir à Delémont pour les fonctions ecclésiastiques. En cas de besoin, lui dit-on, on ferait venir un prêtre plus rapproché de Delémont et qu'on ne serait pas obligé de loger.

Les prêtres étrangers à la proximité de la ville et des autres communes de la Vallée, qui étaient demandés pour les cas de nécessité et même pour célébrer l'office les dimanches et fêtes, étaient Messires *Mathieu Cléménçon* de Rossemaison et *Germain Perrinat*, curé de Courrendlin. Ils allaient, avec assez d'assurance, exercer leur ministère dans les paroisses jusqu'au mauvais moment où les garçons de tout le pays se sauvèrent de la nouvelle milice que la Nation française levait dans le nouveau département du Mont-Terrible.

Ces jeunes gens épouvantés, refusèrent de se rendre à Delémont au jour marqué pour l'enrolement dans cette milice. Ils prirent le parti de s'évader et de se rassembler en grand nom-

(*) Les patriotes étaient les constitutionnels, les partisans de l'abolition de l'ancien régime, en opposition des "non conformistes" évincés de leurs églises par le clergé constitutionnel et qu'on appela aussi "les aristocrates". Ces derniers étaient les catholiques romains qui formaient l'immense majorité des paroisses.

— Un examen?

— Un véritable examen de baccalauréat, partie botanique, et rien n'y a manqué, pas même la qualification d'élève — d'élève Gelinot ou Gélinet.

— Quel original que ce Chardonnet!

— Ah! oui, il peut se vanter d'en avoir une dose d'originalité!

— Et t'en es-tu tiré à ton honneur, de cet examen?

— Il paraît que non.

— Voyons, raconte-moi par le menu ce qu'il s'est passé entre vous.

— J'arrive à la Pierre-Plate, où je trouve mon homme — très boutoné. A mon salut il répond en touchant à peine du bout des doigts le rebord de son chapeau, puis, sans préambule, il me tend un brin d'ortie.

— Qu'est-ce que cette plante?

— Ça, lui dis-je sans hésiter, c'est une ortie, prenez garde de vous piquer.

Il hausse les épaules, et me pose la même

question sur une fleur de ciguë. A quoi je réponds naturellement :

(*) Ils étaient plus d'un millier, commandés par le capitaine de Rinck et des officiers Autrichiens. Leur commandant général était Georges Roll, de Courfaivre, qui, plus tard, fut guillotiné à Delémont le 16 novembre de la même année. Ces jeunes gens avaient des vivres et des munitions qui leur étaient fournies par toutes les communes de la Vallée. Ils avaient été encouragés à cette résistance par l'espoir d'être secourus par une armée d'Autrichiens, dont l'arrivée était prochaine. Un ancien capitaine au régiment de Reinach, au service de France, du nom de Fischer, les entretenait dans cet espoir. Le général Eekmeyer, de Mayence, avec des bataillons et du canon, fut envoyé pour les combattre. Conduits par des traîtres, ils tournèrent la montagne et prirent ces jeunes gens de dos. Déterminés à vaincre ou à mourir les jeunes gens résistèrent de 2 heures du matin à 5 heures du soir, le 27 août 1793. Ils tuèrent beaucoup de Français et en blessèrent un grand nombre. Mais voyant que leurs munitions allaient leur faire défaut et étant attaqués, par un bataillon qui avait tourné la montagne, grâce à des traîtres qui lui avaient montré le chemin, les jeunes gens se virent obligés de se retirer dans la Prévôté. Les jeunes gens se reconstituèrent sur la Montagne d'Undervelier, où l'officier impérial leur avait donné rendez-vous, mais bientôt convaincus de n'avoir aucun secours de l'Autriche, il se dispersèrent, certains qu'une plus longue résistance était inutile.

question sur une fleur de ciguë. A quoi je réponds naturellement :

— C'est de la ciguë.

Il me regarde tout hérisssé.

— De la ciguë? cela ne vous crève-t-il pas les yeux, ce qu'il y a au milieu de cette fleur? me crie-t-il en me la fourrant sous le nez.

— Eh! bien oui, j'aperçois une petite bête rouge!... après?

Après? j'ai cru qu'il allait me dévorer! Enfin, que vous dirai-je! le bouquet c'a été à propos d'un chardon, — vous savez ces beaux chardons bleus qu'on trouve abondamment dans nos dunes? Il m'en présentait donc une tige, et moi, agacé, — il commençait à me porter sur les nerfs, le bonhomme, avec son air de se payer ma tête, je lui ris au nez.

— C'est une gagueuse, Monsieur Chardonnet? — ça, mais c'est un chardon :

Sur quoi, et c'est à partir de ce moment que je ne comprends plus du tout, mon homme me toise de la tête aux pieds, et, l'œil sévère, les